

**« PROTOCOLE SPECIFIQUE FEMININES »**

Entre le club Féminines Elite de .....représenté par son Président  
Monsieur..... d'une part

Et le club Féminines DN / Développement..... représenté par  
son Président Monsieur..... d'autre part

Il a été arrêté et convenu pour la saison 2015-2016 un Protocole « Féminines Elite / DN ou Développement ».

Les mouvements de joueuses d'une équipe à l'autre sont régis par l'article 61 des règlements généraux.

Fait à .....le.....

<b>Club Féminines Elite</b> (signature et cachet)	<b>Club Féminines DN / Développement</b> (Signature et cachet)	
<b>Avis comité départemental</b> (signature et cachet)	<b>Favorable</b>	<b>Défavorable</b>
<b>Avis de la Ligue</b> (signature et cachet)	<b>Favorable</b>	<b>Défavorable</b>
<b>Décision de la Fédération</b> (signature et cachet)	<b>Favorable</b>	<b>Défavorable</b>

**A transmettre sous couvert des comités et ligues.**